Direction des ressources Humaines

**INVITATION A SOUMISSIONNER**

**MAPA 24-03**

**Cadre de Réponse Technique**

|  |  |
| --- | --- |
| Objet de la consultation : | Mise en œuvre de formations au management pour les cadres de l’Agence de Services et de Paiement (ASP) |

**Lot n°….. :…………………**

|  |
| --- |
| Le présent cadre de réponse technique (CRT) est un document **à compléter obligatoirement** par les soumissionnaires et à joindre à l’offre.  Dans la mesure où le cadre, le déroulé et l’intitulé des chapitres attendus sont présents, la production d’un document indépendant du cadre **Word** proposé est possible.  En effet, le présent CRT a été élaboré spécifiquement pour cette consultation. Il a pour objet de donner toutes les indications utiles permettant **d’apprécier la valeur technique de l’offre** de chaque soumissionnaire, afin de procéder à l’évaluation et à la notation des critères selon le barème défini au règlement de la consultation.  Le présent cadre de réponse technique, éventuellement adapté et précisé après mise au point du marché, sera contractualisé dans le cadre du marché. Les indications fournies sont opposables.  Le document transmis peut intégrer des renvois et des annexes, dans la limite de 10 pages au total.. Cependant ces derniers n’ont pour finalité que d’illustrer les arguments avancés dans ce cadre de réponse technique : ils ne pourront **en aucun cas apporte d’éléments nouveaux.**  Le plan du cadre de réponse technique ci-dessous permettra au soumissionnaire d’expliciter et d’argumenter les atouts de son offre.  Le mémoire, hors annexes, ne devra pas **dépasser 30 pages**. |

# **CRITERE N°2 : VALEUR TECHNIQUE DE L’OFFRE – 50 %**

Le critère valeur technique se compose de 3 sous-critères définis comme suit :

**Sous-critère 2.1 : Capacité du candidat à proposer un programme de formation pour chaque action de formation déclinée au sein du ou des lot/s : 25 points**

*Le critère d’appréciation est la capacité du candidat à concevoir un programme de formation détaillé (contenu, modalités d’évaluation, méthodes pédagogiques...), adossé précisément aux objectifs décrits au sein du CCTP.*

**Sous-critère 2.2 : Capacité du candidat à présenter des consultants expérimentés en management comme dans la transmission du management : 20 points**

*Le critère d’appréciation est la capacité du candidat à décliner les expériences managériales, le cursus des intervenants et les contenus de management qu’ils ont pu dispenser durant les cinq dernières années.*

**Sous-critère 2.3 : Capacité du candidat à présenter ses actions RSE au regard du lot choisi : 5 points**

*Le critère d’appréciation est la capacité du candidat à décrire précisément les actions RSE mises en œuvre en lien avec l’exécution du marché :*

*- Actions en faveur de l’égalité femme-homme*

*- Actions en faveur du bien-être au travail*

*- Actions inclusives ou pratiques solidaires*

*- Actions sur la réduction de l’impact carbone : déplacements, consommation énergétique, consommation de ressources notamment papier*

*- Actions en faveur du numérique responsable*

**Modification éventuelle d’une durée de formation :**

*Comme indiqué au sein du CCTP, paragraphe 3 : après examen de nos descriptifs de formation, le soumissionnaire pourra éventuellement apporter une proposition de modification de la durée de la formation*.  
  
Lot concerné :

Intitulé de la formation :

*Argumentaire :*